

Mode d'emploi

Projecteur de sol solaire à LED „Spoti 30“ Smart-Light-Function

N° de commande 102548



Le présent mode d'emploi concerne exclusivement ce produit. Il contient des consignes importantes pour la mise en service et la manipulation du produit. Tenez compte de ces remarques, même en cas de cession de ce produit à un tiers.

Conservez ce mode d'emploi afin de pouvoir le consulter à tout moment.

1. Introduction

Nous vous remercions d'avoir choisi ce produit. Vous avez acheté un produit qui a été conçu selon l'état actuel de la technique. Afin de maintenir l'appareil en bon état et d'en assurer un fonctionnement sans danger, l'utilisateur doit impérativement respecter ce mode d'emploi.

2. Utilisation prévue

Le produit est conçu pour une utilisation en extérieur (indice de protection IP44) et peut être installé, par exemple, dans le jardin grâce au piquet de terre fourni.

La batterie intégrée dans le module solaire se recharge le jour et lorsque la lumière du soleil est suffisante ; au crépuscule, la LED de la lampe solaire s'allume automatiquement et s'éteint au lever du jour.

En raison du principe, la durée d'éclairage est réduite lorsque le rayonnement solaire sur le module solaire est faible (par ex. par temps de pluie ou pendant les mois d'hiver).

Les consignes de sécurité ainsi que toutes les autres informations contenues dans ce mode d'emploi doivent impérativement être respectées. Lisez attentivement l'ensemble des instructions d'utilisation avant le montage et la mise en service.

3. Contenu de l'emballage

- Lampe solaire (avec batterie déjà intégrée)
- Piquet de terre
- Mode d'emploi

4. Explication des symboles, inscriptions



Ce symbole indique des dangers particuliers ou des informations importantes dont il faut absolument tenir compte.



Le symbole de la flèche est utilisé pour indiquer des informations ou des conseils particuliers.

5. Consignes de sécurité



La garantie est annulée en cas de dommages causés au produit par le non-respect de ce mode d'emploi. Nous ne sommes pas responsables des dommages consécutifs qui en découlent ! Il en va de même pour les dommages matériels ou corporels causés par une manipulation incorrecte ou le non-respect des consignes de sécurité.

a) Généralités

- Il est interdit de transformer ou de modifier le produit. Cela annule non seulement l'autorisation/la garantie, mais peut également entraîner des problèmes de sécurité.
- Veillez à ce que le produit ne tombe pas entre les mains d'enfants, car ce n'est pas un jouet !
- Attention ! Précautions à prendre avec l'éclairage à LED : ne regardez pas dans le faisceau de lumière LED ! Ne cherchez pas à le regarder directement ou avec des instruments optiques !
- Ne soumettez pas le produit à des contraintes mécaniques. Manipulez le produit avec précaution. À la suite de chocs, de coups ou de chutes, même de faible hauteur, l'appareil peut être endommagé.
- Gardez le matériel d'emballage hors de portée des enfants, il pourrait devenir un jouet dangereux pour eux.
- Si le produit présente des dommages ou ne fonctionne plus, ne l'utilisez plus, faites-le contrôler par un spécialiste ou éliminez-le de manière écologique.
- Si vous avez d'autres questions auxquelles ce mode d'emploi n'a pas su répondre, nous vous conseillons de nous contacter ou de vous adresser à un technicien compétent.

b) Accumulateur

Un accumulateur est déjà inséré dans la lampe solaire lors de la livraison (type/conception, voir chapitre « Caractéristiques techniques »). Ce pack est automatiquement chargé en fonction du rayonnement solaire sur le panneau solaire.

Celui-ci est automatiquement chargé en fonction du rayonnement solaire sur le panneau solaire. L'accumulateur peut être remplacé (par exemple lorsque sa capacité diminue après une longue durée de fonctionnement).

- Ne laissez pas les accumulateurs entre les mains d'enfants. Rangez-les donc toujours hors de leur portée. En cas d'ingestion d'un accumulateur, il n'y a pas seulement un risque d'étouffement, mais les composants sont également nocifs pour la santé (p. ex. risque de brûlure chimique ou d'empoisonnement). Dans un tel cas, consultez immédiatement un médecin !

- Un accumulateur est déjà inséré dans la lampe solaire lors de la livraison (type/conception, voir chapitre « Caractéristiques techniques »). Risque d'incendie et d'explosion !

- Les accumulateurs ne doivent pas être humides ou mouillés.
- N'endommagez jamais l'enveloppe extérieure des accumulateurs. Non seulement des substances dangereuses pour la santé peuvent s'échapper, mais il y a aussi un risque d'explosion dû à un court-circuit.
- Si des liquides ou d'autres substances s'échappent des accumulateurs (par exemple en cas d'endommagement, de vieillissement ou de décharge profonde), ils peuvent provoquer des brûlures ou d'autres lésions de la peau en cas de contact. Utilisez donc toujours des gants de protection appropriés. Les surfaces ou les objets qui entrent en contact avec les liquides/substances qui s'échappent d'un accumulateur peuvent également être endommagés. Utilisez toujours un support approprié.
- Il est interdit de recharger un accumulateur endommagé, qui présente des fuites ou un gonflement. au risque de provoquer une explosion ! Éliminez un tel accumulateur de manière appropriée.
- Avant d'éliminer un accumulateur, les contacts de connexion ouverts doivent être recouverts d'un morceau de ruban adhésif afin d'éviter tout risque de court-circuit, par exemple dans le conteneur d'élimination. En cas de court-circuit, il n'y a pas seulement un risque d'explosion, mais aussi d'incendie.
- Lors du remplacement de l'accumulateur intégré, utilisez uniquement un accumulateur au lithium-ion de même type.
- N'insérez jamais un accumulateur non rechargeable dans la lampe solaire, mais uniquement un accumulateur rechargeable approprié.
- L'électronique de charge dans le produit est conçue pour un accu Li-Ion avec une tension nominale de 3,7 V (type voir chapitre « Caractéristiques techniques »). L'utilisation d'un autre type de batterie présente un risque d'incendie et d'explosion !

6. Mise en service

a) Choix du lieu de montage/d'utilisation

Installez la lampe solaire à un endroit exposé le plus longtemps possible au plein soleil sans ombre. Ce n'est qu'ainsi que l'accumulateur peut être suffisamment chargé par le panneau solaire.



Veillez à ce qu'aucune autre source de lumière (p. ex. éclairage extérieur ou routier) ne se trouve à proximité de la lampe solaire dans l'obscurité, sinon la lampe solaire ne s'allume pas.

L'inclinaison de la lampe solaire et du module solaire est réglable (pour le réglage, desserrer la vis ou la molette correspondante et la resserrer ensuite). Lorsque la lumière du soleil atteint le module solaire à la verticale, la puissance de sortie est maximale.

b) Installation via le piquet de terre

Insérez le piquet de terre jusqu'à la butée en bas dans le tube de la lampe solaire. Ensuite, enfoncez avec précaution la lampe solaire avec le piquet de terre dans le sol.



Ne choisissez pas un sol pierreux/dur. L'idéal est la terre molle d'un parterre de jardin, par exemple.

N'utilisez pas d'outil pour enfoncer la lampe solaire/le piquet de terre dans le sol, cela pourrait l'endommager.

Enfoncez le piquet de terre (ou la lampe solaire) dans le sol uniquement avec la main, ne forcez pas !

c) Mise en marche/arrêt

L'interrupteur marche/arrêt se trouve à l'arrière du module solaire. voir la flèche sur l'image à droite.

« ON » = allumé

« OFF » = éteint

Lorsque l'interrupteur est en position « ON », la LED s'allume à la tombée de la nuit et s'éteint au lever du jour.



7. Fonctionnement

Lors de la première mise en service, l'accumulateur n'est pas encore entièrement chargé, si bien que les LED ne s'allument pas longtemps après la tombée de la nuit (voire pas du tout). Il convient donc d'attendre une journée ensoleillée.

La durée d'éclairage dépend de l'intensité et de la durée du rayonnement solaire pendant la journée, afin que l'accumulateur puisse être entièrement chargé. Pendant les mois d'hiver, il faut généralement s'attendre à une durée d'éclairage plus courte, de même que par temps de brouillard ou de pluie.

Les lampes solaires sont équipées d'une fonction intelligente de « smart lighting ». La fonction de charge MPPT recharge efficacement l'accumulateur, même lorsque le rayonnement solaire est faible. L'intensité lumineuse s'adapte à l'état de charge actuel de l'accumulateur. Cette fonction donne une durée d'éclairage maximale allant jusqu'à 40 heures ou une garantie d'éclairage de plusieurs jours.

8. Mise hors service/rangement

Si vous ne souhaitez pas utiliser le produit pendant une période prolongée (par exemple lors du stockage), éteignez la lampe. En cas de stockage prolongé, il est recommandé de retirer l'accumulateur ; la méthode de retrait/remplacement de l'accumulateur est décrite au chapitre 10. c). Conservez le produit dans un endroit sec et à l'abri du gel, hors de portée des enfants.

9. Aide au dépannage

La lampe solaire ne s'allume pas dans l'obscurité :

- Allumez le produit à l'aide de l'interrupteur marche/arrêt situé à l'arrière du module solaire (interrupteur en position « ON »).
- La lumière d'une lampe extérieure ou d'un lampadaire brille sur le module solaire. Celle-ci simule la lumière du jour et empêche la mise en marche de la lampe solaire. Placez la lampe solaire à un autre endroit, plus sombre.
- Si vous avez remplacé la batterie - est-elle correctement insérée (respecter la polarité plus/+ et moins/-) ?
- L'accu est vide (par ex. après la première mise en service) et doit d'abord être rechargé. Attendez une journée ensoleillée.
- S'il y a de la neige sur le module solaire en hiver, enlevez-la.

La lampe solaire n'éclaire que brièvement dans l'obscurité :

- La batterie n'est pas suffisamment chargée (par exemple après une journée de pluie sans soleil). La durée d'éclairage dépend de l'intensité et de la durée du rayonnement solaire pendant la journée, afin que la batterie puisse être entièrement chargée. Pendant les mois d'hiver, il faut généralement s'attendre à une durée d'éclairage plus courte, de même que par temps de pluie.
- La capacité de l'accumulateur a fortement diminué (par exemple après 2 ans d'utilisation). Remplacez la batterie par une nouvelle, voir chapitre 10. c).
- Contrôlez si le module solaire est encrassé et nettoyez-le.

10. Nettoyage + entretien

a) Généralités

Pour le nettoyage, utilisez un chiffon doux, sec et non pelucheux.



N'utilisez jamais de produits de nettoyage agressifs. Ceux-ci peuvent attaquer les surfaces.

b) Panneau solaire

Nettoyez la surface du panneau solaire avec un chiffon doux humidifié d'eau. N'appuyez jamais fortement sur la surface, car la vitre de protection ou le panneau solaire pourrait alors se briser.

c) Remplacement de l'accumulateur

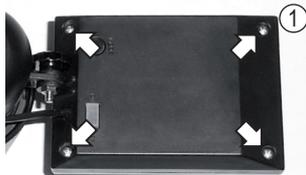
La capacité de la batterie diminue avec le temps. Il peut donc s'avérer nécessaire de le remplacer (par exemple après 2 ans d'utilisation).

Procédez comme suit :

- 1 Dévissez les 4 vis à l'arrière du panneau solaire (voir les flèches sur l'image 1) et retirez le couvercle avec précaution.

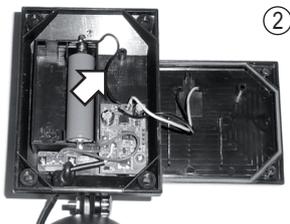


Attention, il y a 2 câbles entre le cache et la platine, ne les abîmez pas !



- 2 Retirez la batterie usagée de son logement (image 2).

- 3 Insérez une nouvelle batterie Li-Ion. Veillez à respecter la polarité lors de l'insertion (respectez les signes plus/+ et moins/-). Vous trouverez un marquage correspondant sur la batterie et dans le compartiment de la batterie. Remettez le couvercle en place et fixez-le avec les 4 vis retirées au début.



Veillez impérativement à ce que les câbles ne soient pas écrasés ou endommagés d'une autre manière.

11. Élimination des déchets

a) Généralités



Tous les équipements électriques et électroniques mis sur le marché européen doivent être marqués du symbole de la poubelle illustré à gauche. Ce symbole signifie que l'appareil en question doit être éliminé séparément des déchets municipaux non triés à la fin de sa durée de vie.

Tout détenteur d'un appareil usagé est tenu de le mettre au rebut séparément des déchets municipaux non triés. Vous êtes également tenu de séparer les piles et accumulateurs usagés (qui ne sont pas enfermés dans l'appareil usagé) ainsi que les lampes de l'appareil usagé avant de les remettre à un point de collecte, si cela est possible sans les détruire.

Les distributeurs d'équipements électriques et électroniques sont légalement tenus de re-

prendre gratuitement les appareils usagés. Nous vous offrons les possibilités de retour gratuit suivantes (plus d'informations sur notre site Internet) :

- dans les points de collecte que nous avons créés
- dans les points de collecte des organismes de droit public chargés de l'élimination des déchets ou auprès des systèmes de reprise mis en place par les fabricants et les distributeurs au sens de la loi sur les équipements électriques et électroniques (ElektroG)

L'utilisateur final est responsable de l'effacement des données personnelles sur l'équipement usagé à mettre au rebut.

Dans les pays autres que l'Allemagne, veuillez tenir compte des éventuelles obligations supplémentaires en vigueur pour la restitution et le recyclage des appareils usagés.

b) Accumulateurs/piles

Comme utilisateur final, vous êtes tenu par la loi (dispositions réglementaires sur l'élimination des piles usagées) de déposer dans les points de collecte tous les accumulateurs/piles usagés ; il est interdit de les jeter dans les ordures ménagères.



Les accumulateurs/piles qui contiennent des substances toxiques sont caractérisées par les symboles ci-contre qui indiquent l'interdiction de les jeter dans les ordures ménagères. Les désignations pour le métal lourd prépondérant sont : Cd=cadmium, Hg=mercure, Pb=plomb, Li=lithium (la désignation figure sur les accumulateurs/piles, par exemple sous le symbole de la poubelle illustré à gauche).

Vous pouvez rapporter gratuitement vos accumulateurs/piles usagés dans les centres de récupération de votre commune, dans nos succursales ou dans tous les points de vente de piles/d'accumulateurs. Vous respectez ainsi les ordonnances légales et contribuez à la protection de l'environnement.

Remarque importante : Les contacts ouverts des accumulateurs/piles doivent être entièrement recouverts (p. ex. avec un morceau de ruban adhésif) avant leur restitution afin d'éviter tout court-circuit. Même lorsque les accumulateurs/piles sont déchargés, l'énergie résiduelle qu'ils contiennent peut être dangereuse en cas de court-circuit (éclatement, fuite de liquide/d'acide, fort échauffement, incendie, explosion).

12. Caractéristiques techniques

Module solaire :	2,2 V/ 320 mA/ 0,7 Wp, monocristallin (contrôle de charge MPPT)
Source lumineuse :	1x LED, non interchangeable
Couleur de lumière :	Blanc chaud 2700 K
Flux lumineux :	Max. environ 30 lm
Nombre max. Durée d'éclairage :	Env. 40 heures avec une batterie pleine
Type d'accu :	1x Li-Ion (taille 14500), tension nominale 3,7 V, capacité 800 mAh (2,96 Wh), interchangeable
Degré de protection :	IP44 (protégé contre les projections d'eau)
Classe de protection :	III
Dimensions :	Module solaire : env. 73 x 103 mm (l x L) Tête du luminaire : env. 70 x 120 mm (Ø x L) Hauteur totale avec piquet de terre : env. 350 mm
Poids du produit :	env. 210 g (y compris le piquet de terre et la batterie)



FR

Cet appareil, ses accessoires et piles se recyclent



À DÉPOSER EN MAGASIN



À DÉPOSER EN DÉCHÈTERIE

Points de collecte sur www.quefairedemesdechets.fr
Privilégiez la réparation ou le don de votre appareil !



Informations légales

Copyright 2023 by esotec GmbH, Weberschlag 9, 92729 Weiherhammer, www.esotec.de

Service clientèle :

En cas de problèmes ou de questions sur ce produit, n'hésitez pas à nous contacter !
Téléphone : 09605/92206-0 (vous trouverez les horaires de téléphone actuels sur www.esotec.de)
E-Mail concernant les commandes de pièces de rechange : ersatzteil@esotec.de
E-mail en cas de questions sur le produit : technik@esotec.de